

Le Tampon, le 21 janvier 2019



Association

Ligue Réunionnaise de
Tennis de Table

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LRTT

19 janvier 2019

LIEU : salle de réunion du CROS, 1 route Philibert Tsiranana, 97490 STE CLOTILDE

HORAIRE : 16 H 30

DEROULEMENT

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Secrétaire général

Téléphone
0692 66 65 82

Courriel
secretaire@lrтт.re

Adresse secrétariat
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social
1, route P. Tsiranana
97490 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrтт.re

Siret
40900277100015

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

- Madame la présidente ouvre la séance à 16 h 45.
- Elle souhaite la bienvenue à tous les responsables de clubs, aux membres du comité directeur et aux auditeurs libres qui se sont déplacés pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Vérification des procurations, signature de la fiche de présence (Cf. document joint).
- L'assemblée générale décide d'accepter la participation d'auditeurs libres. Ces derniers ne peuvent cependant intervenir dans les travaux.
- Les A.G.O. sont organisées tous les ans. Elles seront organisées en début des années civiles et seront doublées tous les 4 ans afin de coïncider au mieux avec les directives fédérales (élections électorales à prévoir avant la tenue de l'AG Elective de la FFTT).
- La présidente annonce que la présentation des différents rapports (moral et d'activité, financier), des documents comptables et du budget prévisionnel 2019 sera faite de manière simplifiée. En effet ces documents ont été envoyés à chacun des responsables d'associations. Ces derniers ont eu tout le loisir de les étudier. Les questions sur ces documents seront abordées à la fin de la présentation.
- Les différents grands points relevés dans les différents comptes rendus sont repris de manière simplifiée au travers d'une présentation vidéo projetée.

- La présidente remercie les différents membres du comité directeur qui l'ont aidée à rédiger les documents présentés pour cette A.G. Ordinaire.

La Ligue Réunionnaise de Tennis de Table compte 12 associations régulièrement affiliées :

2/3

- Aiglons d'Orient (AOR)
- ASTT Stella (ASTELLA)
- Avenir Pongiste Panonnais (A2P)
- Club Dionysien de Tennis de Table (CDTT)
- Club Omnisport de La Montagne (COM)
- Club Pongiste de La Possession (CPP)
- Cressonnière Tennis de Table (CRE)
- Petite-Ile Club Pongiste (PICP)
- Sainte Marie Tennis de Table (SMTT)
- Sainte Suzanne Tennis de Table (SZT)
- Tampon Tennis de Table (TTT)
- Tennis de Table Saint Pierre (TTSP)

Sont présents ce jour les clubs de :

- Aiglons d'Orient (AOR), représentant (Erik LAW WUN) – 4 voix
- Club Dionysien de Tennis de Table (CDTT), représentant (Manandraibe RASANSISONA) – 2 voix
- Club Omnisport de La Montagne (COM), représentant (Laurent PEQUIN) – 2 voix
- Sainte Marie Tennis de Table (SMTT), représentant (Luc GASTRIN) – 4 voix
- Tampon Tennis de Table (TTT), représentant (Marc DUBOURDIEU) – 4 voix
- Tennis de Table Saint Pierre (TTSP), représentant (Laurent HAMEREL) – 3 voix

- Petite-Ile Club Pongiste (PICP), absent excusé

Soit un total de 17 voix (31 pour l'ensemble des clubs).

ORDRE DU JOUR

L'assemblée générale se prononce pour un déroulement des votes à main levée.

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale élective du 1^{er} septembre 2018

Pour : 17 voix

Contre : -

Blancs ou nuls : -

→ ADOPTE à l'unanimité par l'assemblée

2. Compte-rendu moral et d'activité de l'exercice 2018 (Cf. document joint)

Pour : 17 voix

Contre : -

Blancs ou nuls : -

→ **ADOPTE** à l'unanimité par l'assemblée

3. Compte-rendu financier de l'exercice 2018 (Cf. document joint)

Pour : **17 voix**

Contre : -

Blancs ou nuls : -

→ **ADOPTE** à l'unanimité par l'assemblée

4. Budget prévisionnel pour l'exercice 2019 (Cf. document joint)

3/3

Pour : **17 voix**

Contre : -

Blancs ou nuls : -

→ **ADOPTE** à l'unanimité par l'assemblée

5. Élection de nouveaux membres au sein du C.A.

→ **A l'unanimité, sont élus :**

Fabrice BALAZI (Licence 9725386), Yoann GIRARD (Licence 786714, Thomas MONDON (Licence 9D2737), Laurent PEQUIN (Licence 9D2198), Yannick SIGISMEAU (Licence 9D2502), Daniel THURIES (Licence 6310595).

Madame la présidente se réjouit de l'entrée de nouveaux membres au comité directeur qui devient ainsi complet. Avec les nouveaux entrants, ce sont à présent **8 clubs sur 12 qui sont représentés**, renforçant ainsi son ambition d'impliquer une majorité d'associations dans le pilotage de la Ligue.

6. Questions diverses

→ Aucune question diverse n'est parvenue dans les temps impartis.

La séance est levée par la présidente à 18 h 15.

La présidente

Isabelle ALLIOT-MICHOUX

Le secrétaire général

Marc DUBOURDIEU